

# Ramadan : Le jeûne commence

Bahreïn, Qatar, Yemen, Libye, Liban ... depuis 24 heures, les disciples de Mohamed sont en carême dans ces pays selon l'AFP. Au Burkina, les musulmans, commencent leur mois de pénitence ce jour 18 mars. Officiellement et pour la plupart s'entend car, ils sont nombreux à avoir entamé chez nous quelques jours avant. Une occasion de nous remémorer le sens et les enjeux de ce sacrifice.

Nous avons à cet effet rencontré les El Hadj Ahmed Tidiane Bah, Imam de la Mosquée d'Abidjan et son adjoint Mohamed Lamine Kaba. Ces autorités islamiques de passage au Burkina ont mis à profit leur séjour pour se prêter aux questions et de la télévision nationale et de Sidwaya sur ce sujet.

Pour eux, le Ramadan, est, pour le fidèle musulman un mois de pénitence, de réflexion et de contrôle de soi pour se consacrer entièrement à Dieu et vivre réellement sa foi, observer scrupuleusement sa piété. Les nombreux problèmes quotidiens auxquels nous sommes confrontés détournent l'homme de Dieu on n'a pas le temps d'y réfléchir sérieusement. Pendant ce mois de Jeûne, nous sommes soumis à une sorte de rappel permanent à ne pas dérober aux prescriptions de l'Islam. Le pratiquant devra alors s'abstenir de manger, de boire, d'avoir des rapports sexuels du lever au cou-

cher du soleil. Tout ceci n'aurait pas de sens si le musulman ne respecte les droits des autres. Mieux, il devra s'interdire tous les plaisirs non mérités auxquels ses cinq sens lui permettent d'accéder. D'où le contrôle de soi sur ce à quoi on pense, ce que l'on regarde, touche, écoute, dit et fait. Il faut être très tolérant et ne pas causer le moindre tort à son prochain.

## Les lois du Coran sont souples

Ces conditions observées, vous faites un parfait carême qui vous permet d'espérer l'agrément du Seigneur. Car, vous aurez réuni tous les éléments essentiels qui font le bon croyant, capable d'être partout et à tout moment, en même temps au service de Dieu et de la Communauté dans laquelle vous êtes. N'est-ce pas que les enseignements de l'Islam visent surtout à faire du musulman le citoyen qui se met tout le temps au service du Seigneur et de toute l'humanité ? Si la privation volontaire de soi de tous les plaisirs et désirs pendant trente jours chaque année peut contribuer à façonner cet homme modèle, le ramadan aura atteint pleinement ses objectifs.



El Hadj Mohamed Lamine Kaba à gauche et Ahmed Tidiane Bah, Imam de la mosquée d'Abidjan

Toutefois, cette obligation religieuse ne s'impose pas, selon El Hadj A Tidiane Bah et M Lamine Kaba à ceux qui, objectivement ne peuvent s'y soumettre. Il leur est donc permis de recourir à des solutions supplétives. Pour qui se sent définitivement incapable de jeûner il lui suffit, s'il en a les moyens, d'offrir des kilogrammes de nourriture à un indigent chaque

jour durant le Ramadan. Pour qui se sent momentanément handicapé, il convient de suspendre le jeûne et de le reprendre dès que possible pour juste compléter la trentaine de journées de pénitence annuelle. A titre d'exemples ; les malades, les femmes en couche, celles qui allaitent ou attendent un bébé, les voyageurs, les travailleurs exerçant dans des conditions

pénibles, les condamnés à perpétuité, les personnes très âgées sont des bénéficiaires de cette dérogation. Les lois du saint coran sont très souples il suffit de les connaître pour se rendre compte que l'Islam n'est pas que rigueur.

Hamado OUANGRAOUA